

Enjeux de la décriminalisation



Diane Matte, coordonnatrice du Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes, Membre de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES).

Un débat fait rage depuis un bon moment dans le mouvement des femmes du Québec : doit-on, oui ou non, décriminaliser la prostitution ? Ce débat a déjà enflammé plusieurs discussions dans divers mouvements de femmes à travers le monde et ce n'est pas près de s'arrêter. La mondialisation néo-libérale avec tous ses corollaires de libre marché et de libre choix individuel nous force à réfléchir plus avant sur les conséquences de la décriminalisation ou de la légalisation, car l'industrie du sexe, dans le cadre de cette mondialisation, est en mode d'expansion rapide.

D'autre part, la banalisation de la prostitution, en tant que métier comme un autre ou simple expression d'un droit individuel que des femmes exerceraient, nous oblige à reprendre quelques discussions féministes larvées des années 1980 sur la pornographie, la sexualité vue par les femmes, la violence envers les femmes comme mode de contrôle et d'appropriation du corps des femmes, etc.

Si on ajoute à cela la militarisation accrue de nos sociétés, l'imposition de bases militaires américaines dans plusieurs pays du Sud, l'appauvrissement des femmes à l'échelle planétaire à cause des guerres, ou des plans d'ajustements structurels, ou

du sexisme tout court qui gagne des forces, nous devons remettre à l'ordre du jour une réflexion sur les institutions du patriarcat.

Un système bien rodé et qui résiste

Nous vivons dans un monde où la vie des femmes et des fillettes a moins de valeur. Nous vivons dans un système politique, social, économique, culturel qui est basé sur le traitement inégal, différencié entre les hommes et les femmes. Le système patriarcal, ici comme ailleurs, persiste toujours et résiste à tous les changements que les femmes ont tenté d'y apporter. Le mouvement des femmes a fait des gains, il continue d'avancer, mais plusieurs obstacles se dressent sur notre chemin.

Ce système patriarcal repose sur quatre institutions pour se perpétuer et accroître sa force: le mariage, la maternité, l'hétérosexualité et la prostitution. Quatre institutions qui sont présentées comme innées pour les femmes. Elles ont essentiellement pour objectif de contrôler le corps des femmes et leur sexualité. Il est utile de se rappeler que déroger à l'une ou l'autre de ces institutions signifie s'exposer à de la répression, de la violence. En fait, la violence envers les femmes peut se définir comme l'outil ultime de répression lorsque les femmes refusent d'être au service des hommes.

Néanmoins, nous avons réussi, comme féministes, à ébranler la plupart de ces institutions. Plus de femmes à travers le monde peuvent dorénavant choisir d'avoir un enfant ou non, de se marier ou non et d'aimer la personne de leur choix. Ces gains sont fragiles et demeurent

insuffisants, mais ils représentent des percées.

Par ailleurs, l'institution de la prostitution réussit à prospérer. Il faut noter qu'en plus d'accorder des privilèges aux hommes individuellement, elle est soutenue par une industrie qui ne veut pas perdre ses profits. La résistance à tout changement concernant l'institution de la prostitution est motivée par le profit et le maintien des femmes dans un état de servitude.

Non à la décriminalisation totale de la prostitution

Au Canada, la résistance à reconnaître l'institution de la prostitution comme une forme de contrôle des femmes a pris, dans la dernière année, le visage d'un sous-comité parlementaire où siégeaient des représentants et représentantes de chacun des partis fédéraux. Ce groupe est venu à un cheveu de recommander la décriminalisation totale du proxénétisme, des bordels et du racolage de personnes prostituées par des « clients », comme le réclame l'industrie. L'arrivée de l'élection fédérale a abrogé les travaux de ce sous-comité, mais il y a fort à parier que la question sera remise sur le tapis dès que possible par les partisans d'un marché « libre ».

Le problème de la violence envers les femmes dans la prostitution, qui est bien réel, appelle une démarche d'enquête approfondie. Le gouvernement canadien doit cesser de harceler les femmes et les jeunes contraintes à la prostitution par la pauvreté et la violence subies en les décriminalisant. Qu'il intervienne plutôt pour leur offrir de réelles alternatives et contrer efficacement leurs exploitateurs (proxé-

totale de la prostitution

nètes et clients) au lieu d'appuyer ces derniers en enlevant toute sanction criminelle. Nous devons choisir l'égalité entre les hommes et les femmes comme logique d'intervention. Cela suppose une approche beaucoup plus large qu'une révision du code criminel.

Pourquoi s'objecter ?

Feu vert à la légalisation ou réglementation

Le retrait total des articles du Code criminel reliés à la prostitution signifie la création d'un vide juridique et appellerait la légalisation de la prostitution, c'est-à-dire la mise en place de règlements pour encadrer la pratique de la prostitution. Au plan international, c'est cette tendance qui est en hausse (que l'on pense aux Pays Bas, à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Allemagne et plus récemment l'Espagne).

Nous savons que certaines villes canadiennes ont proposé la création de quartiers « red light » pour mieux « contrôler » la prostitution de rue, celle qui dérange le plus, car plus visible. Les élus croient ainsi éviter d'antagoniser les populations locales tout en garnissant les coffres municipaux. La décriminalisation totale remettra ce type de réglementation à l'ordre du jour.

L'intensification de l'exploitation, de la violence et des abus

De nombreuses études montrent que la décriminalisation ne suffit pas à éliminer la violence et les abus de toutes sortes associés à la prostitution, même si cette violence est souvent invoquée comme motif de décriminalisation. Au contraire, ces

études établissent les impacts négatifs à long terme de la prostitution sur la santé physique, psychologique et affective des personnes prostituées, même en l'absence de coercition. Ces dernières souffrent fréquemment de symptômes post-traumatiques, similaires à ceux des femmes ayant vécu la guerre, des viols ou d'autres agressions graves. La banalisation de la prostitution a aussi un impact sur l'ensemble des femmes, puisqu'elle suppose une objectivation et une marchandisation accrues.

L'expansion massive du trafic sexuel

Un des liens qu'évaluent les partisans de la décriminalisation, malgré son caractère évident, c'est l'expansion massive du trafic sexuel qui sert à alimenter la prostitution et le marché du sexe.

Sans le laxisme généralisé entourant la prostitution et le commerce du sexe, le trafic des êtres humains n'atteindrait jamais les proportions actuelles. Et, sans la demande croissante des clients-prostituteurs, sans cesse nourris par la pornographie et la banalisation de la prostitution, il n'y aurait pas lieu de prostituer des millions de femmes et d'enfants dans le monde.

C'est dire qu'il est incohérent et inefficace de prétendre lutter contre le trafic sexuel tout en voulant légitimer la prostitution, présentée comme un « travail » légitime.

Impacts sur les rapports hommes-femmes et sur les valeurs d'égalité des sexes

Plusieurs études révèlent que la banalisation de la prostitution éloigne les hommes de l'établissement de

rapports plus respectueux et plus égalitaires avec les femmes. En effet, ce qui attire le client dans la prostitution, c'est moins le sexe que le sentiment de pouvoir que lui procure une relation forcément inégalitaire, axée sur l'échange d'argent, sans égard au désir réel de l'autre, qui ne fait nullement partie du contrat.

Cela est sans compter les situations vécues par les femmes et les petites filles des pays du Sud où pauvreté, militarisation et exclusion les transforment en chair à exporter et consommer. Par conséquent, légitimer la prostitution constituerait un recul pour nos valeurs d'égalité et de respect des droits humains.

Choisir l'égalité

Le fait est que la prostitution n'est ni un travail ni un commerce comme un autre. Ni une nouvelle forme de libération des femmes. Il est nécessaire de faire cesser la répression envers les femmes dans la prostitution et la stigmatisation de ce groupe de femmes. Cependant, il ne faut jamais passer sous silence l'aliénation que représente l'institution de la prostitution pour l'ensemble des femmes sans compter le racisme et l'instrumentalisation de la pauvreté des femmes qu'elle suppose. Cette institution vise à normaliser l'exploitation sexuelle des femmes. C'est à la sacro-sainte « demande » et à l'industrie qui en profite qu'il faut s'attaquer.

